Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Essais-nucleaires-pour-la-premiere

1er septembre 2005

Essais nucléaires : pour la première fois, un vétéran irradié obtient une pension d'invalidité

La justice française a franchi, le 7 juin 2005, une étape importante dans la reconnaissance des

préjudices subis par les militaires français présents sur les sites où des essais nucléaires ont été réalisés par l'armée. Pour la première fois, un tribunal a reconnu en première instance que la maladie d'un vétéran était liée à son service sous les drapeaux et lui a accordé une indemnisation. Cette décision donne l'espoir à tous ceux, soldats et civils, qui ont été exposés de la même manière entre 1960 et 1996 en Algérie et en Polynésie, de voir la justice s'intéresser enfin à leur cas.

André Mézières est satisfait. Cet ancien caporal-chef de l'armée française, âgé aujourd'hui de 65 ans, vient d'obtenir du tribunal des pensions militaires de Tours une pension d'invalidité à vie. André Mézières est, en effet, atteint depuis cinq ans d'une terrible maladie invalidante : la polymyosite qui s'attaque au système musculaire et occasionne une paralysie progressive. Tous les gestes de sa vie

quotidienne sont rendus difficiles et douloureux par cette pathologie qui est apparue, selon lui, à cause de l'exposition aux radiations qu'il a subie lors de son service en Algérie entre février 1962 et mars 1964.

A cette époque, André Mézières servait sur une base aérienne toute proche de la zone où étaient réalisés des essais nucléaires dans le désert algérien. Il a effectué des manipulations et des relevés pour mesurer les effets des tirs. Durant ces opérations, il ne portait pas de protection et a donc été exposé aux radiations. A aucun moment, il n'a été prévenu des risques qu'il encourait. C'est pour protester contre cette négligence et cette indifférence qu'il a décidé d'engager une procédure pour faire reconnaître la responsabilité de l'armée dans la maladie qui le frappe aujourd'hui. Il explique ainsi : « On ne nous a rien dit, on nous a menti ».

Source : RFI - 08/06/2005 - Valérie Gas
Renseignements :

Association des vétérans des essais nucléaires français (AVEN)